



Avec la Task-force, Paul Biya réhabilite le décret de 1998 sur la gestion des catastrophes. L'audit des fonds affectés à la lutte contre le coronavirus, révèle des soupçons de malversations financières. Les responsables de la Task-force n'ont pas qualité de passer les marchés

Par souci de transparence, le chef de l'État a décidé de réorganiser la gestion des fonds alloués à la riposte contre la pandémie de Covid-19, en la centralisant à la présidence de la République et en ordonnant l'ouverture d'une enquête judiciaire sur des cas de malversations financières.

En créant la Task-force dans le cadre de la gestion des fonds Covid, le Chef de l'Etat réhabilite le décret de 1998 sur la gestion des catastrophes, qui stipule qu'en cas de catastrophe, le président du Comité de gestion pour les besoins de la cause est le secrétaire général de la présidence de la République. Ainsi, la nouvelle Task-force créée par le Chef de l'Etat en mars dernier, a pour ordonnateur des dépenses, le Sgpr.

Quelques administrations sectorielles font figures de membres (Primature, Minsanté, Minat, Minfi, Mindef, Dgsn). Plus précisément, le plus proche collaborateur du président de la République est le nouvel ordonnateur du Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales. Désormais, toutes les

propositions relatives aux actions stratégiques à mener dans le cadre de la riposte, de même que les propositions de ventilation des fonds Covid actuellement en étude au ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), devront être soumises à la Task-Force, pour validation préalable du chef de l'État, Paul Biya.

Ce changement de cap est loin d'être anodin. L'audit des fonds affectés à la lutte contre le coronavirus, révèle des soupçons de malversations financières autour de la gestion desdits fonds. Le rapport de la Chambre des comptes de la Cour suprême est accablant. D'où la détermination du Chef de l'Etat, sous la pression du Fmi, à changer de fusil d'épaule et prendre des dispositions en urgence, en marge du lancement de la campagne de vaccination. La Task-force aura donc un rôle majeur à jouer, parce que désormais chargée de recevoir les missions diplomatique et les entreprises désireuses d'acquérir les doses de vaccin.

L'attribution récente des marchés liés aux fonds Covid d'une valeur d'un peu plus de 7 milliards, n'en finit pas de nourrir la chronique à scandale. Au mépris du respect des procédures et de la réglementation en matière de passation des marchés publics, ces marchés auraient été octroyés à des sociétés fantoches (voir facsimilés). En confrontant nos sources autour de ces accusations graves, des indiscrétions glanées des antichambres du pouvoir, soutiennent que les responsables de la Task-force n'ont pas qualité de passer les marchés sus évoqués. Simple diversion ou tentative de désignation d'un bouc émissaire ? Toujours est-il que d'ordre de la Task-force, il est demandé au Minsanté de procéder à la signature desdits marchés. Alors à qui profite la forfaiture ? Le débat est ouvert. A vos plumes et micros.

Le Messenger
